

Faisons des ECHECS un jeu pour tous !

*"Individuellement, nous sommes une goutte d'eau.
Ensemble, nous sommes un océan"*

RYUNOSUKE SATORO



Commission
Handicap



FDVA
FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE

 AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

**FFE** Fédération
Française
des Échecs

LIGUE
NOUVELLE
AQUITAINE
DES ÉCHECS
AGUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES

COMITÉ NATIONAL
OLYMPIQUE
ET SPORTIF FRANÇAIS
CDOS
GIRONDE

**Gironde**
LE DÉPARTEMENT

Edito

COMMISSION HANDICAP



**En 2024, les Jeux paralympiques ont mis en lumière le handicap .
2025, c'est donc l'année pour capitaliser sur cet élan en surfant sur la vague de l'inclusion * au sein de nos clubs d'échecs Girondins.
Ce document a été conçu en toute simplicité pour continuer l'impulsion de l'ancien bureau sur le label « valides-handicapés ».**

Chers membres et responsables des clubs,

Il est tout à fait compréhensible que des clubs puissent se questionner quant à leur capacité d'accueillir des personnes en situation de handicap. Nous souhaitons prendre un moment pour vous rassurer et vous encourager à réfléchir ensemble sur le label "valides-handicapés".

La Commission handicap du CDJE 33 est là pour offrir des conseils, des outils et du soutien, vous aider à renforcer la dimension inclusive de vos activités.

Au quotidien, vous vous employez déjà au sein de votre club pour être un lieu d'accueil pour tous.

Nous tenons à souligner qu'il existe des formations avec le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS). Elles visent à renforcer les compétences des bénévoles, leur permettant ainsi d'en acquérir de nouvelles et d'améliorer leurs pratiques en matière d'accueil des personnes en situation de handicap.

N'hésitez pas à solliciter notre aide et le soutien des clubs labélisés pour continuer à progresser dans cette belle aventure humaine et sportive.



Testez vos connaissances sur les pictogrammes



Handicap moteur

Très implanté dans notre vie quotidienne, nous l'associons facilement à l'handicap. Pourtant, la fonction de ce logo pour personne à mobilité réduite (PMR) indique précisément que des places sont réservées aux personnes à mobilité réduite (parking) et signifie que les installations leur sont facilitées. (Rampes d'accès, ascenseurs et WC).



Handicap visuel

Ce pictogramme représente des personnes ayant des déficiences visuelles partielles ou complètes. Il existe des échiquiers pour malvoyants (à relief avec des piquets), des échiquiers lumineux pour malvoyants, des pendules adaptées. Parfois la luminosité peut gêner les joueurs malvoyants.



Handicap auditifs

Pour les personnes sourdes ou malentendantes, il est essentiel de garantir une communication claire et accessible. Cela peut parfois entraîner des défis pour moduler le volume de leur voix. Il est également crucial d'articuler clairement afin de faciliter la lecture labiale.



Handicap mental

Il est essentiel de créer un environnement bienveillant et personnalisé pour les personnes en situation de handicap mental, ainsi que pour toute personne rencontrant des difficultés de compréhension ou d'orientation. L'accueil doit être pensé comme un espace rassurant qui favorise l'expression et l'autonomie des individus. Pour cela, il est important d'adopter des méthodes adaptées, des approches de l'échiquier par des apprentissages simples qui facilitent l'interaction et l'apprentissage comme l'échiquier XXL, l'identification simple des pièces.



Handicap psychique

La notion de handicap psychique est relativement récente et vise à reconnaître les difficultés engendrées par les troubles psychiques, tout en les distinguant du handicap mental. Souvent, ces troubles ne sont pas visibles au premier regard. (dépression, anxiété ou le trouble bipolaire) mais ils peuvent avoir un impact majeur sur la capacité d'une personne pour jouer aux échecs. Accueillir des individus souffrant de handicap psychique nécessite donc une attention particulière et une sensibilité, une souplesse à leur situation.



Maladies invalidantes

Les maladies invalidantes regroupent un ensemble de troubles de la santé pouvant atteindre les organes internes vitaux comme le cœur, les poumons, les reins... Ce sont des maladies organiques comme l'insuffisance respiratoire (mucoviscidose...), l'insuffisance cardiaque, rénale, immunitaire (sida...), les cancers, certaines maladies rhumatoïdes, des troubles musculo-squelettiques (douleurs articulaires...). Ces maladies peuvent être momentanées, permanentes ou évolutives.

Le CDJE 33 s'interdit toute discrimination et veille au respect de la charte de déontologie du sport établie par le Comité National Olympique et Sportif Français.

Il veille tout aussi aux principes édictés au sein de la Charte d'éthique et de déontologie de la FFE Echecs.

Il est composé de plusieurs commissions que sont celles du handicap, des jeunes, des féminines et de l'arbitrage et s'engage à promouvoir une pratique inclusive* du jeu d'échecs.

Label Valides handicapés



Ce label assure un accueil de qualité pour les personnes en situation de handicap désireuses de pratiquer les Echecs dans nos clubs.

La pratique peut être soit de loisirs ou de compétition, en conformité avec exigences de la loi du 11 février 2005.

Il atteste l'accessibilité des infrastructures sportives (équipements adaptés tels que WC et rampes) ainsi que la qualité de l'encadrement adapté aux divers types de handicap (moteur, visuel, auditif, mental).

Ce label est attribué à l'association pour un, deux, trois ou quatre types d'handicaps.

Il vise à promouvoir une pratique sportive partagée entre valides et personnes en situation de handicap en s'inscrivant dans une démarche d'ouverture et de bienveillance.

L'encouragement de la pratique sportive pour tous, constitue un enjeu tant départemental que national.

Pourquoi ce label a-t-il été créé ?

Objectifs :

Pour les personnes en situation de handicap :

- Identifier des lieux de pratique partagée, fiables et accessibles à proximité notamment par le biais de la plateforme dédiée aux personnes en situation de handicap des sports HANDIGUIDE *
- Faciliter leur participation à des activités sportives mixtes (valides-handicapés).
- Encourager leur intégration dans la vie associative .

.Pour les associations sportives :

- Apporter un appui technique aux clubs souhaitant intégrer des personnes en situation de handicap.
- Offrir des formations adaptées aux bénévoles, initiateurs, animateurs, arbitres et potentiellement un soutien financier (équipements, aides matérielles, etc.).
- Améliorer la visibilité sur le site régional (<https://www.sport-handicap-n-aquitaine.org/pages/label-valides-handicapes/>)
- Montrer aux différents partenaires institutionnels (Mairie, Département), mécènes, sponsors, notre engagement .

À qui s'adresse ce label ?

- À tous les clubs d'échecs girondins souhaitant accueillir des personnes en situation de handicap dans une démarche inclusive.

Vous ne croyez pas avoir tous les prérequis pour tous les types d'handicap ?

Même si le label « Valides-Handicapés » est attribué que partiellement pour un type d'handicap, il pourra être obtenu ultérieurement. Cela permettra au club de mieux adapter son accueil, ses aménagements pour répondre à chaque typologie d'handicap.

Les clubs candidats doivent se conformer à un cahier des charges, ajusté par la commission technique départementale lors de la visite d'évaluation.

Comment obtenir le label ?

L'obtention du label repose sur une démarche volontaire, simple et gratuite. Voici les étapes principales :

1. Le club d'Echecs fait la demande auprès le CDOS 33 pour demander une visite de diagnostic.

Une commission technique départementale évalue la candidature et se rend sur place pour examiner l'accessibilité du site pour les quatre principaux types de handicap.

2. Le groupe technique régional « Sport et Handicap », sur recommandation des commissions départementales, attribue le label « Valides-Handicapés : pour une pratique sportive partagée » pour une durée de quatre ans, avec une visite de suivi tous les deux ans.

Critères de labellisation :

3. Trois grands axes sont pris en compte lors de l'évaluation :

- L'accueil des personnes et la volonté de les intégrer pleinement dans le club d'échecs
- L'accessibilité des installations et des pratiques (présence d'équipements adaptés).
- La qualité de l'encadrement

Cette reconnaissance se matérialise, au niveau du club d'échecs, par l'apposition du label (diplôme, autocollant, logo) sur ses différents outils et sur son site d'accueil.

Les coordonnées apparaissent désormais sur le flyer des clubs labellisés du CDJE 33 annuel et sur le site du CDJE. Les flyers seront utilisés aux différentes animations outdoor pour valoriser les clubs labellisés.

Vous pourrez inscrire votre club sur Le HANDIGUIDE des sports. (*Le HANDIGUIDE des sports | sports.gouv.fr)

Pour plus d'informations, contactez le CDJE 33 à contact@cdje33.com ou visitez notre site web : www.cdje33.fr

Pour aller plus loin : de nombreux articles sont sur le site de la Commission Social Handicap, RSE de la FFE Echecs